

## Communiqué de presse

# Covoiturage : Sanef, en partenariat avec le Conseil départemental de la Somme, vient d'engager la construction d'une nouvelle aire de covoiturage située au niveau du diffuseur n°20 Amiens Nord de l'A16

---

Les travaux de construction de l'aire de covoiturage d'Amiens Nord sur l'A16 sont lancés !

Ce chantier très attendu localement sera achevé pour la fin de l'année\* et permettra de favoriser la pratique du covoiturage dans des conditions optimales.

Sanef et le Département de la Somme se réjouissent de cette collaboration qui met à disposition des conducteurs du secteur un espace gratuit, sécurisé destiné à favoriser une pratique en plein essor. Le covoiturage apparaît en effet comme une solution efficace, conviviale, responsable et économique que les deux partenaires comptent bien faciliter, afin de répondre aux besoins des automobilistes d'aujourd'hui.

---

Senlis, le 3 octobre 2022

### Une aire structurante pour le territoire

Idéalement située au niveau du diffuseur n°20 Amiens Nord de l'autoroute A16, cette nouvelle aire de covoiturage permet de mettre à disposition des conducteurs un service adapté, accessible gratuitement 24h/24 et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité, tout en répondant totalement aux besoins des conducteurs circulant sur ce secteur.

Implantée à l'intérieur du Domaine Public Autoroutier Concédé, cette nouvelle aire de covoiturage sera exploitée et entretenue par les équipes Sanef du centre d'Amiens. Parmi les services proposés : 32 nouvelles places de stationnement dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR), un parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers, un éclairage des zones PMR, et un abri dépose-minute pour les piétons.

Ce projet, d'un montant global de 256 000€ HT, est cofinancé à hauteur de 179 200 €HT par Sanef et 76 800 €HT par le Conseil départemental de la Somme.

### Sanef, acteur de la mobilité d'aujourd'hui et de demain

Pour contribuer à la décarbonation de la mobilité autoroutière, Sanef agit au quotidien pour limiter son empreinte environnementale. Ainsi, avec engagement et responsabilité, Sanef adapte ses autoroutes pour continuer à apporter le meilleur service à ses clients, en phase avec les nouveaux besoins, les nouveaux usages et les modes de déplacement d'aujourd'hui.

La pratique du covoiturage est ainsi l'un des axes forts que Sanef souhaite continuer à promouvoir et à développer, car il représente un mode de transport très apprécié des conducteurs : 90 % des utilisateurs des parkings Sanef se disent satisfaits de ce mode de déplacement et attribuent la note de 8/10 aux équipements mis en place\*\*

D'ici la fin de l'année, Sanef mettra à disposition des covoitureurs, plus de 1 500 places à proximité de ses autoroutes et le nombre de places accessibles devrait encore largement se développer au cours des années à venir.

Dans un contexte d'urgence climatique et d'inflation, la pratique du covoiturage est plus que jamais une nécessité. Quelques chiffres importants\*\* : 86 % des personnes interrogées pratiquent le covoiturage pour des raisons économiques et 52 % pour des raisons écologiques !

\*Période donnée à titre indicatif et susceptible d'évoluer en cas d'aléas techniques ou météorologiques sur le chantier

\*\* selon une étude menée par l'institut de sondage Opinionway auprès de 400 utilisateurs des parkings Sanef/Sapn en juin 2022

Le groupe Sanef vient d'ailleurs de lancer une campagne inédite avec sa filiale [Bip&Go](#) et [Klaxit](#) - l'application n°1 du covoiturage quotidien. Cette campagne, lancée à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité va se déployer jusqu'à la fin de l'année 2022 et permettra à grands nombres de conducteurs de profiter de multiples avantages (détails et modalités à [retrouver ici](#)). Avec cette nouvelle aire de covoiturage à Amiens Nord, réalisée avec le Département de la Somme, Sanef s'adapte aux besoins du territoire et aux besoins des conducteurs qui tendent de plus en plus à aller vers une **mobilité plus responsable, plus conviviale et plus économique**.

### **Le Département s'engage pour favoriser les mobilités alternatives**

Dans un contexte de hausse continue du prix des carburants et de prise en compte de la transition écologique dans notre quotidien, **le Conseil départemental de la Somme accompagne les Samariens dans ces évolutions et les aide à recourir à des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.**

Outil de mobilité partagée, le covoiturage présente plusieurs intérêts dont celui de réduire le trafic et par voie de conséquence du risque d'accidents. Il permet aussi et surtout de réduire la pollution et l'empreinte écologique des déplacements, tout en permettant le désenclavement d'une partie de la population parfois dépourvue de moyens de locomotion et de services de transport.

### **Un partenariat au service du territoire**

À travers son réseau routier de près de 4600 km, le Conseil départemental a souhaité s'engager de façon volontariste en développant dès 2021 un réseau d'aires de covoiturage et en axant la communication autour de cette démarche verte et vertueuse. Pour répondre à ces enjeux, ces aires doivent être judicieusement localisées, correctement dimensionnées, facilement repérables et bien sécurisées.

**L'Assemblée départementale a ainsi adopté, en février 2022, son premier Schéma des aires de covoiturage. Il prévoit la création de 26 aires. 11 sont déjà aménagées.** En complément de ces aires sous maîtrise d'ouvrage départementale, le Département accompagne les communes qui souhaitent mettre en place des aires ou haltes de covoiturage. Enfin, **le partenariat avec Sanef se poursuit, avec un potentiel d'aires à aménager. Celle du diffuseur d'Amiens Nord est une première concrétisation.**

---

#### **Le groupe Sanef**

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

#### **Sanef**

Direction de la Communication et Relations Institutionnelles  
Contact presse : Sylvie Coimbra - Responsable Communication  
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / [sylvie.coimbra@sapn.fr](mailto:sylvie.coimbra@sapn.fr)  
[groupe.sanef.com/Journalistes](http://groupe.sanef.com/Journalistes)

---

#### **Conseil départemental de la Somme**

Le Conseil départemental de la Somme est l'Assemblée délibérante formée par la réunion des 46 Conseillers départementaux. Il règle par ses délibérations les affaires du Département dans les domaines de compétences que la loi lui attribue : action sociale de proximité, gestion des routes départementales, collèges, logement, habitat, culture, sport, aménagement du territoire ou encore sécurité sanitaire (SDIS) et civile (laboratoire départemental d'analyses). Le Département mobilisera d'ici 2024 plus de 50 millions d'euros au service des projets des communes et des intercommunalités.

#### **Conseil départemental de la Somme**

Contact presse : Eloïse Devred - Chargée des relations presse  
03 22 71 81 33 / 06 11 46 81 18 / [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)  
[www.somme.fr](http://www.somme.fr)